



3 lettres pour **sauver votre vie**



Stabilité et contrôle intégrés





Environ **48 %** des collisions graves au Canada sont **causées par des pertes de contrôle.**

Le contrôle électronique de la stabilité (ESC) est une technologie de sécurité qui permet d'éviter les collisions en réduisant les risques de dérapage.

Les risques de dérapage sont à leur maximum lorsque vous êtes surpris et confronté à l'inattendu. Vous devez réagir rapidement... vous perdez le contrôle... et vous dérapez.

C'est alors que l'ESC peut vous aider.

L'ESC intervient avant que vous perdiez le contrôle. Il détermine les risques de dérapage et actionne les freins d'une ou de plusieurs roues pour vous permettre de remettre le véhicule sur sa trajectoire de façon sécuritaire.

Pourquoi ai-je besoin de l'ESC?

Environ 48 % des collisions graves au Canada sont causées par des pertes de contrôle. Les études montrent que l'ESC pourrait réduire ce type de collision de 20 à 40 %.

A photograph of a winding asphalt road in a snowy mountain landscape. The road has yellow double lines and several yellow directional signs. The surrounding trees and rocks are covered in snow.

L'ESC aide à reprendre le contrôle du véhicule.

Comment fonctionne l'ESC?

Les capteurs de l'ESC comparent la direction souhaitée à celle du véhicule, et ce, plus de 20 fois la seconde. Lorsqu'un écart est identifié et que le véhicule commence à déraiper, l'ESC applique les freins pour corriger le survirage (lorsque l'arrière du véhicule dérape) ou le sous-virage (lorsque les roues avant perdent leur adhérence). L'ESC peut aussi réduire la puissance du moteur pour empêcher les roues de patiner sur une surface glissante. L'ESC aide à reprendre le contrôle du véhicule et à le ramener sur sa trajectoire.

L'ESC équivaut-il à l'ABS (Dispositif de frein anti-blocage) et au TCS (Système d'antipatinage)?

Non. L'ESC ajoute le contrôle de la stabilité aux bénéfices fournis par l'ABS et le TCS. L'ABS permet de garder la manœuvrabilité du véhicule en cas de freinage brusque. Le TCS empêche les roues de patiner en accélération. Ces deux systèmes agissent sur le mouvement du véhicule vers l'avant. L'ESC intervient en cas de mouvement latéral, qui peut mener à un dérapage.



L'ESC n'exige pas de changement dans le **style de conduite.**

L'ESC a-t-il d'autres noms?

Oui. L'ESC est un générique. Les constructeurs peuvent utiliser différents noms pour l'ESC. Voici certaines marques de commerce : ESP (Electronic Stability Program), DSC (Dynamic Stability Control), VSA (Vehicle Stability Assist), VSC (Vehicle Stability Control), VDC (Vehicle Dynamic Control), AdvanceTrac et StabiliTrak.

Quand dois-je activer l'ESC?

Il n'est pas nécessaire de l'activer. L'ESC est automatiquement activé lors du démarrage du moteur.

Consultez le manuel du propriétaire pour savoir comment l'ESC fonctionne sur votre véhicule. Par exemple, certains véhicules ont un interrupteur pour l'ESC. Vous devriez désactiver l'ESC dans certaines situations, notamment lorsque le véhicule est pris dans la neige. Sur certains véhicules à quatre roues motrices, l'ESC se désactive lorsqu'on passe en gamme basse du mode 4WD. Un témoin au tableau de bord vous rappelle que l'ESC est désactivé.



La seule façon d'avoir l'ESC est d'acheter un véhicule neuf ou usagé **équipé de l'ESC.**

Puis-je faire installer l'ESC sur mon véhicule?

Non. La seule façon d'avoir l'ESC est d'acheter un véhicule neuf ou usagé équipé de l'ESC.

Dois-je conduire différemment avec l'ESC?

Non. Même si l'ESC peut aider en cas de dérapage, il faut demeurer alerte et conduire prudemment.

Mes freins et mes pneus sont-ils importants?

Oui. Le meilleur ESC qui soit ne vous sera d'aucune utilité si les freins ne fonctionnent pas normalement et si les pneus ne sont pas adaptés aux conditions routières ou s'ils sont trop usés, dégonflés ou surchargés.



L'ESC est disponible sur **de plus en plus de modèles** de véhicules **chaque année.**

Que dois-je faire au sujet de l'ESC?

Vous ne savez jamais quand vous devrez braquer soudainement pour éviter un accident, alors mettez toutes les chances de votre côté. Au Canada, l'ESC est disponible sur de plus en plus de modèles de véhicules chaque année. Alors, la prochaine fois que vous achèterez ou importerez un véhicule :

1. demandez au concessionnaire de vous montrer des modèles équipés de l'ESC;

2. demandez au concessionnaire de vous montrer une preuve concrète de l'ESC, comme un symbole ou un interrupteur sur le tableau de bord;
3. vérifiez la liste des équipements sur la fenêtre – elle doit comprendre l'ESC.

Où puis-je trouver de plus amples renseignements?

Visitez notre site Web au www.tc.gc.ca/ESC/.